

Réussir sa production de salades en maraîchage diversifié en agriculture biologique

Objectifs

Acquérir les éléments techniques nécessaires pour obtenir une production de salade quantitative et qualitative, toute l'année, en maraîchage biologique.

Enjeux

Le terme salade englobe une large variété de légumes feuilles, indispensable à la composition de la gamme du maraîcher diversifié tout au long de l'année. La difficulté de nos maraîchers réside dans la capacité à avoir une production constante et de qualité toute l'année, en adaptant variété et conduite en fonction des saisons

Contenu

Connaître les conditions d'implantation favorables à la culture des salades en agriculture biologique

Savoir choisir les variétés de salades adaptées à ses propres conditions pédoclimatiques, et à la conduite en agriculture biologique selon les saisons.

Savoir optimiser son irrigation et sa fertilisation pour subvenir aux besoins en eau et en nutriments de la culture

Maîtriser la conduite phytosanitaire d'une culture de salades en agriculture biologique.

Savoir s'organiser pour fournir des salades durant toute l'année.

Contenus :

Apports et échanges sur :

-Préparation de sols

-Fertilisation

-Choix variétal existant, spécificités associées

-Besoin en irrigation et moyens

-Utilisation des plastiques

-Prévention et traitement des maladies et ravageurs de la salade

-Planning de culture

Méthodes pédagogiques

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 05/12/2019

Tarifs

Non agricole 168€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Autres fonds de formation, nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

05 déc 2019

34800 Clermont l'Hérault

Intervenant : Xavier Dubreucq, technicien maraîchage

09:00 - 17:00 (7hrs)

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Prénom _____

Adresse : _____
--

Code postal : _____

Commune _____
--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))